



FORMATION
PROFESSIONNELLE

CYCLE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE

CHARGÉ DE
L'INSPECTION EN
SANTÉ ET SÉCURITÉ
AU TRAVAIL



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

UN RÔLE STRATÉGIQUE

La construction et la pérennisation d'une politique de santé et sécurité au travail constituent un enjeu non seulement réglementaire mais aussi humain et économique pour toute collectivité territoriale. Pour contribuer à ces exigences, chaque collectivité a obligation de nommer un agent chargé de l'inspection en santé et sécurité au travail. Ayant pour mission le contrôle des conditions d'application de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail, le chargé d'inspection complète le dispositif des acteurs de prévention. Sur la base d'une veille permanente du domaine, il planifie, mène à bien et rend compte des visites d'inspection réalisées. Pour concourir efficacement à la stratégie de prévention de la collectivité, il doit aussi impérativement comprendre et analyser le milieu du travail et fonder ses observations sur des critères explicites et justifiés.

OBJECTIF DU CYCLE

Ce cycle vise deux grands objectifs :

- l'acquisition des connaissances et savoir-faire nécessaires à l'exercice des missions de chargée et chargé de l'inspection en santé et sécurité au travail ;
- la facilitation du transfert des acquis de formation en situation professionnelle.

À QUI S'ADRESSE CE CYCLE ?

Le cycle s'adresse aux futures chargées et futurs chargés de l'inspection en santé et sécurité au travail. Le nombre de place étant limité, un jury de sélection examinera les candidatures (ancienneté, fonctions, parcours universitaires, motivations,...).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- apports méthodologiques et conceptuels,
- mises en situations professionnelles,
- travaux en sous-groupe.
- travaux individuels.

ARCHITECTURE ET DURÉE DU CYCLE

Il s'agit d'un cycle de professionnalisation :

- l'inscription au cycle nécessite de suivre obligatoirement l'ensemble des modules ;
- la production d'un rapport fait partie intégrante du cycle. Cet exercice se matérialise en un travail écrit et une présentation orale devant une commission de fin de cycle. Pour le produire, les stagiaires bénéficient d'un accompagnement méthodologique spécifique.

Le cycle s'étend sur une période d'environ 12 mois. Sa durée est de 16 jours, auxquels s'ajoute un module de restitution du rapport de fin de cycle. Des webinaires entre chaque regroupement complètent la formation.

ÉVALUATION ET IMPLICATION DES PARTICIPANTS

L'évaluation finale se fait à travers les productions réalisées tout au long du dispositif de formation (pendant la formation et pendant les travaux d'intersession réalisés au sein de la collectivité du stagiaire et avec l'accompagnement du référent de la collectivité). L'évaluation est réalisée par un jury de professionnels de l'inspection et débouche sur la délivrance d'une attestation de réussite.

Cette attestation de réussite a pour objectif une meilleure reconnaissance par le milieu professionnel des nouvelles capacités acquises par le stagiaire.

L'engagement dans ce cycle implique un travail personnel et conséquent qui nécessite un aménagement significatif du temps professionnel et personnel.

INSCRIPTION

Retrouver les modalités d'inscriptions sur la page Internet du CNFPT dédiée en cliquant [ICI](#).

Seront en ligne uniquement les modalités des instituts ayant programmé le cycle pour l'année en cours.

Un jury de sélection valide l'inscription au regard de l'expérience du candidat et de sa motivation.

DATES DES PROCHAINES SESSIONS

Ce cycle est organisé par les INSET de Nancy et Montpellier.

Pour connaître les dates des prochaines sessions, consultez les calendriers de chaque INSET sur le site du [CNFPT](#).

Pour pouvoir déposer un dossier de candidature, il est nécessaire d'avoir suivi un module d'une demi-journée. Ce module présentera les attendus et l'organisation du cycle.

Le suivi de ce module nécessite de disposer d'un ordinateur et d'un accès internet pour pouvoir suivre la présentation à distance via un lien envoyé à chaque participant. Seules les personnes ayant suivi ce module de présentation pourront déposer un dossier d'inscription.

Un jury de sélection validera l'inscription au regard de l'expérience du candidat et de sa motivation.

MODULES DE FORMATION

1 - LE MÉTIER DE CHARGÉ D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

4 jours – présentiel

OBJECTIFS DE FORMATION :

Situer le rôle, la place, la responsabilité et les domaines d'intervention du chargé ou de la chargée de l'inspection par rapport au cadre éthique et juridique de l'inspection.

CONTENUS :

- l'inspection, son cadre réglementaire et les conditions déontologiques d'exercice,
- le rôle et les missions du chargé ou de la chargée de l'inspection,
- la posture du chargé ou de la chargée de l'inspection en santé et sécurité au travail.

2 - LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

2 jours – présentiel

OBJECTIFS DE FORMATION :

Repérer comment rechercher, actualiser et faire usage des informations (réglementaires, scientifiques, techniques...) nécessaires à l'inspection en santé et sécurité au travail.

CONTENUS :

- L'identification et la mobilisation des données juridiques, réglementaires, des sources documentaires et des réseaux professionnels.

3 - L'ORGANISATION DES MISSIONS DU CHARGÉ DE L'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

4 jours – présentiel

OBJECTIFS DE FORMATION :

Identifier et mettre en œuvre les différentes phases des interventions du chargé ou de la chargée de l'inspection en santé et sécurité au travail.

CONTENUS :

- les liens entre lettre de mission et action (autorité et moyens),
- la stratégie globale et la démarche d'inspection,
- les documents et informations nécessaires à l'inspection,
- les activités de chargé ou chargée de l'inspection dans le cadre d'avis spécifiques.

4 - LA RÉALISATION DE L'INSPECTION ET SES OUTILS

4 jours – présentiel

OBJECTIFS DE FORMATION :

Identifier et mettre en œuvre les différentes phases de la conduite d'inspection.

CONTENUS :

- la démarche d'inspection,
- la conduite d'une visite d'inspection,
- la communication des résultats de l'inspection.

5 - LE SUIVI DES ACTIVITÉS DU CHARGÉ D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

1 jour – présentiel

OBJECTIFS DE FORMATION :

- repérer les modalités de suivi de l'inspection, construire et utiliser les outils.
- reconstituer la vision globale du métier de chargé ou chargée d'inspection à travers la présentation des travaux individuels.

CONTENUS :

- modalités de suivi des inspections
- articulation des activités du chargé ou de la chargée de l'inspection en santé et sécurité au travail avec son positionnement.

6 - ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE ET RAPPORT DE FIN DE CYCLE

10 heures – à distance

OBJECTIFS DE FORMATION :

Préparer la rédaction du rapport de fin de cycle et sa soutenance devant le jury.

CONTENUS :

- le livret, contenu et forme,
- l'exploration du contexte professionnel,
- les sources documentaires,
- l'organisation et la présentation des éléments accumulés,
- la soutenance, fonction et déroulement,
- échanges individualisés avec le coordinateur du cycle sur les problématiques professionnelles rencontrées,
- présentation orale du rapport devant un jury.

7 - JURY

1 heure - jury en distanciel

OBJECTIFS DE FORMATION :

Valider les acquis.

Une attestation de réussite sera délivrée en cas de validation de l'entretien par le jury de fin de cycle.

WWW.CNFPT.FR

CONTACTS

Barbara BERSANI – barbara.bersani@cnfpt.fr

MISE EN ŒUVRE DANS LES INSET

INSET DE MONTPELLIER

Nathalie ŒIL – natalie.oeil@cnfpt.fr

INSET DE NANCY

Philippe KEISER – philippe.keiser@cnfpt.fr

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00
WWW.CNFPT.FR
